Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes lance la 3e édition des Challenges Durabilité – Responsabilité Sociétale



La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) organise la 3ème édition des Challenges Durabilité.Ce concours national valorise l'engagement des commissaires aux comptes, de leurs clients et de leurs parties prenantes en faveur d'une performance plus durable. Il met à l'honneur la Responsabilité sociétale des entreprises, mais pas seulement. Il est ouvert à toutes les organisations : entreprises, associations, cabinets d'audit, mémorialistes de la profession et étudiants en Master. Les candidats ont jusqu'au mardi 30 avril pour déposer leur dossier dans une ou plusieurs des catégories proposées.

Durabilité et responsabilité sociétale : une question de confiance portée par les commissaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

aux comptes
Le commissaire aux comptes, professionnel indépendant spécialiste de l'audit, est l'allié des entreprises dans leur **t**ransformation sociétale et environnementale. Son intervention participe à améliorer la qualité de l'information extra-financière et les process qui amène à sa production. Sa mission, reconnu d'intérêt public, assure la fiabilité et la sincérité des données, créant les conditions de confiance nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et à la lutte contre le greenwashing et le social washing.

Longtemps considérée comme une fonction annexe de la performance ou un levier de communication, la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est devenue incontournable pour toutes les organisations. Prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) permet aux entreprises d'inscrire leurs activités dans la durée.

La CSRD, un champ de responsabilités élargi pour la profession
Le rôle des commissaires aux comptes en matière de RSE a récemment été renforcé par l'adoption de la directive sur le reporting de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive), entrée en vigueur au 1er janvier 2024.

Élément constitutif de l'institution du « Green deal » européen, elle vise à normaliser le reporting extra financière, et ainsi à mieux orienter les décisions économiques et les investissements en faveur d'une transition vers une économie plus durable à l'échelle européenne. Les grandes entreprises devront désormais publier, à compter de 2025, des informations détaillées en matière sociale, environnementale et de gouvernance au sein d'une section dédiée dans leur rapport de gestion, qui fera l'objet d'une vérification par un auditeur habilité. La CSRD place les commissaires aux comptes au centre de ce dispositif.
En multipliant les initiatives, la CNCC dessine l'avenir de la profession en étant pleinement partie prenante de la transition de la société en faveur d'une économie plus durable.

Une nouvelle édition des Challenges et de nouveaux prix
Pour cette nouvelle édition, l**a** CNCC inaugure une catégorie réservée aux cabinets d'audit et d'expertise comptable, afin de mieux valoriser l'engagement de la profession et des entreprises qui porteront la mission créée par la directive CSRD. La mémoires « mémoire » est quant à elle scindée en deux catégories, pour distinguerles stagiaires de la profession et des étudiants en Master (toutes filières confondues).

Six lauréats seront récompensés dans les catégories suivantes :

- **Démarche RSE** : un prix réservé aux organisations qui ont pris l'élaboration et le déploiement de leur stratégie RSE à bras le corps.
- **Reporting de durabilité (DPEF)** : pour les organisations qui valorisent leurs performances extra-financières au moyen d'un reporting structuré, obligatoire ou volontaire, vérifiée par un commissaire aux comptes OTI
- **Cabinet engagé :** une catégorie réservée aux cabinets d'audit et d'expertise comptable, parce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

que la profession elle aussi se doit d'être exemplaire pour convaincre ses clients.
- **Société à Mission** : un prix qui s'adresse aux sociétés qui ont rejoint ou souhaitent rejoindre, avec ambition et détermination, le club des sociétés à mission.
- **Mémoire DEC :** pour les mémorialistes de la profession qui ont déposé et soutenu un mémoire traitant des enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale.
- **Mémoire RSE – Etudiants en master :** une catégorie qui vise à refléter la diversité des profils d'auditeurs en devenir, au niveau Bac+5, autour d'un sujet transversal à toutes les filières.

Un **prix du jury**, toutes catégories confondues, sera également remis à la fin de la cérémonie.

La cérémonie de remise des prix se tiendra, comme les deux années précédentes, à La Serre (Paris, Porte de Versailles), le 3 juillet prochain, et sera précédée d'une conférence ouverte à tous sur le thème « De la conformité à la sincérité des informations en matière de durabilité »

Pour en savoir plus et déposer un dossier de candidature rendez-vous sur https://challenges-durabilite.cncc.fr

A propos de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes *(CNCC)*
La CNCC est l'instance représentative des commissaires aux comptes en France, profession d'intérêt général créatrice des conditions de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale. Les commissaires aux comptes sont des alliés de toutes les typologies de structures, de leurs dirigeants et de leurs parties prenantes. Ils placent les valeurs d'indépendance, de compétence, d'engagement et d'écoute au cœur de leurs missions, au service d'une société de confiance. La CNCC représente près de 11 500 commissaires aux comptes qui certifient les comptes de plus de 240 000 entités chaque année, dont plus de 150 000 PME. Le chiffre d'affaires audité par les commissaires aux comptes, toutes entités confondues, est d'environ 6 245 milliards d'euros (clôture des comptes 2020).

Le SMBS réalise une étude des eaux souterraines de la plaine des Sorgues

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Depuis le mardi 16 avril, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a entamé une étude qui a pour but d'apprendre un maximum d'informations sur le fonctionnement des eaux souterraines de plaine des Sorgues. Elle devrait durer jusqu'au mois de juillet 2024 afin de laisser à l'agent du SMBS d'effectuer plusieurs relevés de profondeur de la nappe au sein des forages dans les 18 communes concernées par ce projet.

Pierre, agent du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a commencé le mardi 16 avril 2024, une étude sur les eaux souterraines de la plaine des Sorgues. Les mesures récoltées serviront à mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et ses interactions avec la Sorgue, mais surtout à établir une cartographie de la surface des nappes d'eau souterraine.

Une étude nécessaire, car elle devrait permettre une mise à jour de cette cartographie et de ses évolutions, la dernière en date remontant à 1973. À l'aide d'une sonde piézométrique (instrument de mesure de hauteur du toit de la nappe), l'agent du SMBS va se rendre chez les usagers et parcourir les 18 communes de la plaine des Sorgues afin d'effectuer des relevés dans les puits et forages existants.

Pourquoi cette étude ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

En plus de l'apport d'actualisation indispensable que va apporter cette étude, elle devrait également permettre de définir les raisons exactes pour lesquelles le niveau des nappes baisse considérablement, en particulier depuis 2018.

L'ensemble des résultats obtenus sur les eaux souterraines du territoire permettront aussi de comprendre leur fonctionnement ainsi que leurs interactions avec les eaux de la surface. Plusieurs informations cruciales pourront être récoltées sur l'impact des prélèvements sur les ressources en eaux et les phénomènes de recharges de la nappe alluviale.

Dans un souci d'avenir, cette étude devrait permettre une avancée importante sur l'anticipation des impacts du changement climatique. Toutes les actions de préservation qui seront pensées pour la suite se feront à partir des informations récoltées lors de cette étude qui apparait comme crucial, car elle intervient avant que l'écosystème du territoire soit dégradé.

Toutes les données recueillies demeureront anonymes et uniquement destinées à l'étude du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.

Parc du Luberon : des chevaux au cœur d'une opération de coupe de pins à Saint-Saturnin-lès-Apt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Au début du mois d'avril, l'Espace Naturel Sensible des marnes aptiennes de la Tuilière, situé à Saint-Saturnin-lès-Apt, au cœur du Parc naturel régional du Luberon, a accueilli une opération de coupe de pins alliant gestion du site et préservation de la nature. Ce sont des chevaux qui ont permis l'évacuation des arbres.

La coupe de pins a été réalisée dans le but conserver une espace de garrigue sur ces sols marneux qui sont caractéristiques de ce secteur du Parc naturel du Luberon. L'objectif principal était de garder la visibilité des affleurements de marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Des chevaux ont été l'élément clé de cette opération puisqu'ils ont permis, grâce à leur force, d'évacuer les arbres coupés. Le débardage au cheval permet d'éviter le traçage d'une piste afin de préserver le sol, la faune et la flore de cet espace sensible. Cette opération a été possible grâce à l'entreprise roussillonnaise Provence Hipposervices et trois de ses chevaux au poids moyen de 900kg.

Il a fallu une journée pour la coupe des pins et trois jours et demi pour évacuer les billes de bois dont certaines avoisinaient les 800kg. En tout, cinquante stères de bois, soit environ 45 tonnes, ont été abattues puis tirées sur 500 mètres en direction d'un site de stockage. Le bois sera en majorité valorisé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

pour la fabrication d'obstacles pour l'équitation, de piquets de clôture, ou encore de carton.

L'aventure du Parc naturel régional du Luberon va se poursuivre avec la révision de sa charte d'ici 2025



Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt, ainsi que Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon viennent de présenter les grands axes de la politique du Parc pour 2024 ainsi que la révision de la Charte qui fera l'objet d'une enquête publique. La nouvelle stratégie de développement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

territorial pour les quinze prochaines années sera axée sur la protection des paysages, la gestion durable des ressources naturelles et le développement ainsi que l'aménagement du territoire. Le tout dans une volonté d'adapter ces enjeux aux nouvelles problématiques environnementales et en garantissant une mobilisation des habitants.

« Le Parc naturel du Luberon c'est une vraie aventure, j'en fais partie en tant que présidente du département depuis 2017 et sincèrement une fois qu'on sait ce que ça représente, on ne peut pas ne pas le défendre ». C'est par ses mots que Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse a choisi de débuter la présentation réunion d'information du jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel du Département, à Avignon.
En compagnie de Gilles Ripert, conseiller régional et Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, la présidente du conseil départementale a présenté les grands projets à venir pour l'espace vivant et préservé qui s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse. Parmi les grands axes d'amélioration à venir, la révision de la charte du parc qui doit être effective dès l'année 2025 était particulièrement attendue. Ayant été approuvé après une enquête publique, ce contrat moral fixera les objectifs du Parc et de ses partenaires sur la mise en œuvre d'un projet de territoire pour les 15 prochaines années.

Une nouvelle charte pour s'adapter aux changements climatiques
Bientôt 15 ans se sont écoulés depuis la dernière révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, en 2009. Entretemps, de nombreux changements climatiques et environnementaux sont apparus qu'il faut prendre en compte afin de proposer un projet territorial de plus adapté aux besoins actuels du Luberon. Ce nouveau texte qui sera la quatrième charte de l'histoire du parc est réfléchie depuis fin 2019 par la Région Sud Provence-Alpes Cote d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon et portera un projet qui s'étendra de 2025 à 2040 avec des objectifs clairs.
Une révision qui fut un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs locaux, des associations aux élus en passant par les habitants des communes impliquées comme l'a confirmé Laure Galpin, directrice du Parc « notre institution, l'équipe technique mais aussi les partenaires, les élus, les associations, les habitants qui ont eu un droit de consultation, c'est tout le territoire qui a agit pour cette nouvelle charte et c'était bien là toute notre ambition ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, ainsi que Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt.

Imaginer un urbanisme plus harmonieux

La charte du Parc a une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ainsi qu'aux cartes communales qui doivent être compatibles avec elle. Adaptée aux particularités du territoire du Luberon, cette nouvelle charte a été pensée pour répondre aux évolutions environnementales, sociétales, économiques et les impacts que peuvent avoir ces changements sur les patrimoines naturels, culturels et le cadre de vie.

La volonté d'évaluer au mieux les changements climatiques et environnementaux était essentielle pour engager un renouvellement du processus du label 'parc naturel régional'. Cette élaboration qui fut collective s'est déroulé en trois phase : une première avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte, une seconde avec l'écriture d'un nouveau projet sur la base des enjeux définis conjointement pour les 15 prochaines années et une troisième avec l'adhésion totale des collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

> « La grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne. »
>
> *Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional*

La mise en perspective collective et la consultation de tous les acteurs et institutions impliqués dans la vie du Parc naturel du Luberon sont les grandes nouveautés pour cette charte #Luberon2040. Une idée partagée par Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional « moi qui suis élu depuis 1995 et qui a donc connu la révision précédente je peux assurer que la grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne, même au niveau des élus. Autrefois, les élus étaient peu écoutés ce qui donnait lieu à des petits soucis de compréhension ou d'adhésion, on sent vraiment un changement depuis l'arrivée de Dominique Santoni » a-t-il déclaré.

Une charte collective et participative

Si la nouvelle charte Luberon #2040 entrera en vigueur seulement l'année prochaine, le travail de mise en place du texte est déjà en cours de finalisation avec notamment un temps fort primordial : l'enquête public ouverte sur ce nouveau projet de charte qui se déroulera du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Elle permettra au public et habitants des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon d'être informé mais surtout d'échanger avec les commissaires enquêteurs afin de faire connaitre leurs observations et leurs propositions « 18 mairies réparties sur le territoire pour faciliter l'accessibilité aux habitants accueillent un registre papier sur lequel ils peuvent inscrire leurs observations. Cette initiative est accompagnée par une vingtaine de permanences des commissaires enquêteurs. » a tenu à ajouter Dominique Santoni.

> « Un projet adapté au territoire. »
>
> *Laure Galpin, directrice du Parc*

Cette enquête constitue un point de passage important comme l'a affirmé la présidente du Département de Vaucluse « en 2024, nous aurons deux temps forts avec cette fameuse enquête publique et puis on aura le troisième et dernier vote du comité syndical sur ce projet de charte qui aura lieu en septembre ».

Le nouveau texte qui définira les grandes lignes du projet territorial global pour le Parc naturel régional du Luberon a été conçu avec une anticipation des problématiques à venir sur le plan environnementales et sociétales pour garantir des solutions, des ressources, des patrimoines mais aussi des outils aux générations futures « « il s'agissait avec cette nouvelle charte d'unir les collectivités territoriales dans un projet adapté au territoire et d'établir un projet qui permet de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine culturel et sur sa préservation » confirme Laure Galpin, la directrice du Parc.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le Parc s’étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse.

Des thématiques et une réflexion d’avenir

La prise en compte du territoire, de ses acteurs et de ses spécificités a été crucial et a permis de dégager les enjeux principaux qu’il fallait traiter en priorité mais pas seulement « on a dégagé deux grands enjeux phares au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité mais à l’intérieur on décline aussi tout un tas d’enjeux un peu plus spécifiques au territoire sur la préservation et la ressource en eau ainsi que la fréquentation des espaces naturels » a tenu à souligner Laure Galpin.

> « Protéger et valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes. »

4 thématiques principales sont évoquées avec la révision de cette charte pour garantir un avenir durable à cette zone si fragile. La première est centrée sur la protection des paysages et la transmission des patrimoines, la seconde est volonté absolue de développer et aménager le territoire, la troisième est axée sur les synergies entre l’environnement et le développement économique « « c’est une vraie démarche collective qui permet de travailler avec les communes et qui permet de connaitre, de protéger et de valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes, des habitants et parfois selon les actions des scolaires. » précise Gilles Ripert.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Plusieurs projets seront ainsi menés en 2024 en lien avec ces grandes orientations de travail avec des spécificités sur certains sujets comme les atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale «. En 2024, on aura cinq nouvelles communes nouvelles sur lesquelles on va travailler qui sont Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Voix, ce qui permettra d'enrichir toutes les données avec de la faune, de la flore, des zones humides, des habitants et de la géologie. C'est quelque chose de très désertifié qui offre la possibilité d'enrichir la connaissance qu'on a sur le territoire et de la mettre à disposition des communes » rajoute Dominique Santoni.

Un débardage de chevaux en guise de commencement

Un évènement a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette optique de préserver la géodiversité et la biodiversité. Le jeudi 11 avril 2024, un débardage au cheval a eu lieu dans l'espace naturel de la Tulière, dans la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Une opération de coupe de pins exemplaire, alliant respect de l'environnement et préservation de la nature. Il s'agit d'une coupe de pins dans un milieu de garrigue sur marnes, qui est en train d'être recouvert par les arbres. Elle a permis également de conserver la visibilité des marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Dans le cadre de cette opération, l'utilisation du débardage au cheval, effectué par Provence Hipposervices pour l'évacuation du bois a apporté une approche respectueuse de l'équilibre naturel du site. Cette méthode traditionnelle préserve ainsi le sol, la faune et la flore locales. Puis le bois sera en majorité valorisé localement par la fabrication de cartons.

Une révision avec des défis et des changements concrets

Ce projet de charte devra remplir la lourde mission d'assurer une transmission d'un territoire préservé, habité et dynamique tout assurant des transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire du Luberon et de ses habitants. C'est pour cela que 6 défis concrets ont été prédéfinis pour relever les missions collectives qui sont à venir :

-Défi 1 : fédérer les femmes et les hommes autour du territoire.
-Défi 2 : Organiser le territoire pour faire des singularités du parc, un atout.
-Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
-Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
-Défi 5 : Généraliser les modes de vie résilients pour favoriser un meilleur écosystème.
-Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Mais concrètement comment cette révision de charte s'est adaptée à tous ces changements intervenus sur le Parc naturel régional du Luberon ? Il y aura par exemple un accent particulier qui sera mis sur le plan de la préservation de l'eau ou de l'énergie (en raison du contexte climatique) ainsi que sur le plan de la souveraineté alimentaire.

47 mesures de la charte #2040 sont adossées à plusieurs objectifs de développement durable notamment des objectifs adoptés en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations unis qui constituent « l'agenda 2030 ». Un programme universel pour le développement durable que tous les pays devront mettre en œuvre et qui sera intégré au sein du nouveau texte mis en place « c'est une belle réponse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

locale aux enjeux globaux » tient à souligner Laure Galpin, directrice du parc.



Dans le cadre de l'opération 'Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon', le Parc naturel régional du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult, fin mars-début avril. En tout, 75 tonnes de plastiques agricoles ont pu être récupéré.

Un nouveau plan du parc sera également proposé au sein de cette charte qui donnera une vocation préférentielle au foncier et une déclinaison par thématiques afin d'apporter plus de clarté aux visiteurs. Un moyen également de les orienter selon les thématiques d'enjeux écologiques, paysages, ressource en eau, zones protégées etc.

Continuer à former les citoyens de demain

Enfin, une approche paysagère ambitieuse est souhaitée avec la révision de cette charte. Cela se traduira par de nombreux travaux de rénovation engagés sur des sites historiques comme le château de l'environnement de Buoux « On va restaurer les jardins, on va travailler sur le pastoralisme, sur les cultures car ce lieu historique a une vocation importante pour nous qui est l'éducation à l'environnement et on peut y accueillir des groupes scolaires à l'année et les sensibiliser sur cet enjeu d'avenir. On investit plus de 9 millions d'euros dessus avec l'aide de la Région et on espère une fin de travaux pour fin 2026, début 2027 afin de continuer sur ce site à former les citoyens de demain. C'est un projet de développement durable » conclut Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Réchauffement climatique : l'AOC Ventoux prépare la vigne du futur grâce à un outil de cartographie unique



L'AOC Ventoux innove avec le SIG, outil qui cartographie le vignoble pour lutter contre réchauffement climatique

C'est en liaison avec l'Inrae (Institut national d'agronomie et de recherche agricole et environnementale), et en particulier avec Iñaki Garcia de Cortazar Atauri, chercheur à l'Unité du Plan Climat Carbone, qu'a été menée une étude appliquée à la vigne d'ici la fin du XXIe siècle. Ainsi est né le SIG (Système d'information géographique), outil unique en France qui cartographie chaque parcelle de l'AOC et la localise par GPS avec ses cépages et leur maturité face aux épisodes climatiques.

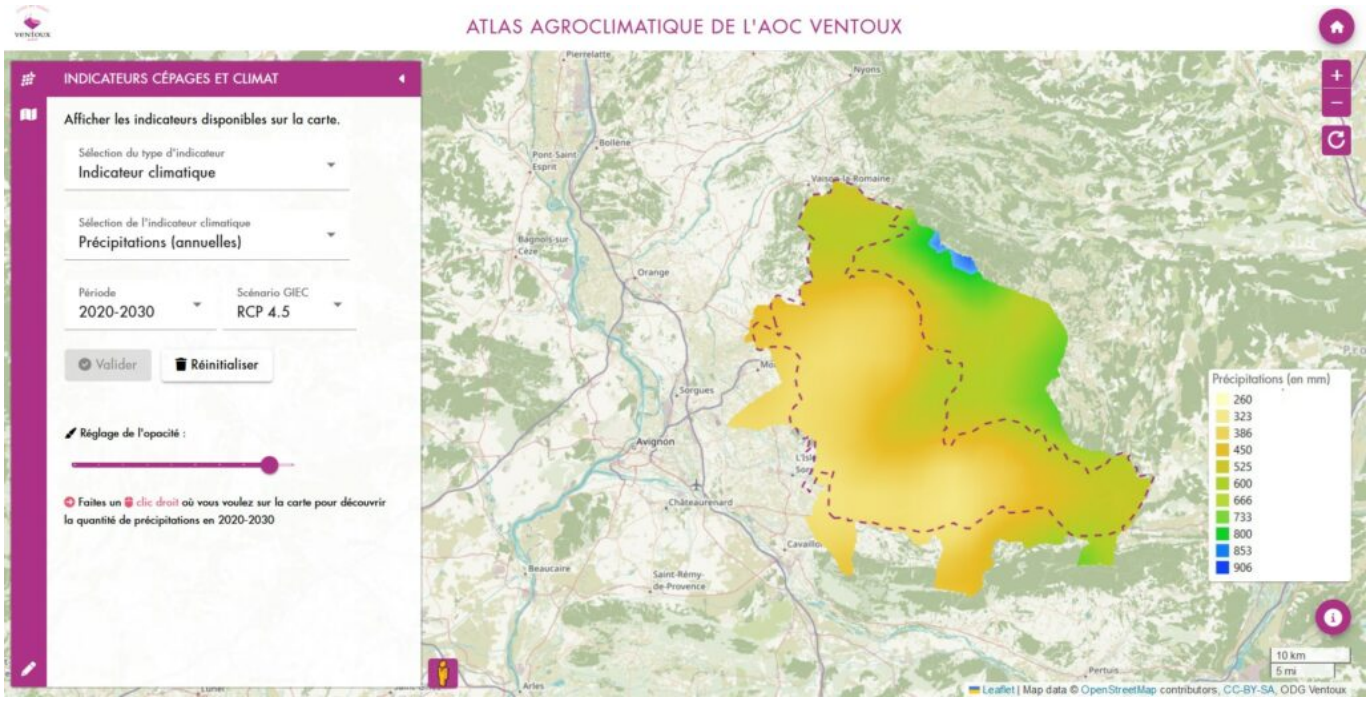
Evaluer l'impact du climat la production

Pour ce faire, il s'est basé sur le 6e Rapport du GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat) qui évalue l'évolution du climat et son impact sur l'environnement en développant plusieurs scénarios possibles en fonction des émissions de gaz à effet de serre. Il découpe l'avenir en plusieurs périodes : futur proche 2026-2055, futur intermédiaire 2046-2075 et futur lointain 2066-2095 avec des scénarios de plus en plus dramatiques si on n'inverse pas la courbe du carbone qui monte,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

monte, monte…



L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) du Ventoux est à cheval sur les contreforts du Mont-Ventoux et sur les Monts de Vaucluse sur 2040km2 et 51 communes, (soit le tiers du département) avec 130 vignerons dont certains ont un domaine installé à plus de 500m d'altitude, sur les pentes du Géant de Provence. Donc, ils bénéficient d'un climat plus frais qui souffre automatiquement moins de canicule que ceux en plaine au niveau de la mer.

AOC depuis 1973, ces vignobles produisent autour de 250 000hl de vin par an. Et Iñaki Garcia de Cortazar Atauri a scruté à travers deux études supplémentaires de 2019 et 2021 le terroir, les spécificités qui composent la phénologie de cette AOC. C'est à dire la chronologie de la végétation de la vigne à partir de la germination, de la pousse des feuilles, des bourgeons, des fleurs, des grappes, de la véraison puis du moment où il faut vendanger, quand la vigne est à maturité. C'est ensuite qu'il a pu établir un lien entre les millésimes (qualité et rendement) et le climat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© Christophe Grilhé

Les températures extrêmes sont en forte hausse

« En 30 ans, il s'est fortement réchauffé. Chaque année, la concentration en gaz à effet de serre s'aggrave. Plus on tarde à neutraliser le bilan carbone, plus le scénario pour maintenir des vignes devient complexe entre le rayonnement solaire, les épisodes de pluie, de gel, de canicule et de vent. »

Entre 1991 et 2020, la pluviométrie a augmenté de 50 à 100mm, mais pas l'été, quand la plante a le plus besoin d'eau pour se développer, là le déficit cumulé en eau est de -30 mm entre juin et août, quand le soleil cogne.

Les températures extrêmes sont en forte hausse ces 60 dernières années avec un nombre de jours à +30° qui a doublé. On se souvient d'ailleurs qu'il y a eu 3 canicules en moins de 20 ans, en 2003, 2019 et 2020. Quant au phénomène de gel il est moindre sur les vignes du Ventoux et le risque a tendance à diminuer même si on ne peut pas l'écarter définitivement.

C'est à ce moment-là que Frédéric Chaudière, le président de l'AOC, présent dans la salle des fêtes de Mallemort-du-Comtat lors de la présentation de cet outil cartographique, insiste sur l'importance de ce dispositif innovant en ligne qu'est le SIG. « Grâce à lui, nous serons mieux armés pour nous adapter, c'est notre boussole pour moins tâtonner à l'aveugle. Grâce à l'Inrae, à Météo-France et à l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) chaque vigneron de chacune des 51 communes de l'appellation pourra zoomer sur sa parcelle, voir où elle en est, entre les vallées et le versant nord du Ventoux, aux différentes altitudes, aux expositions au soleil, au mistral, à la pluie. En fonction de la localisation de sa vigne, il saura s'il doit planter d'autres cépages plus adaptés au réchauffement comme le Caladoc. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Iñaki Garcia de Cortazar Atauri, chercheur à l'Unité du Plan Climat Carbone de l'Inrae.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Frédéric Chaudière, président de l’AOC Ventoux.

Quelles solutions ?

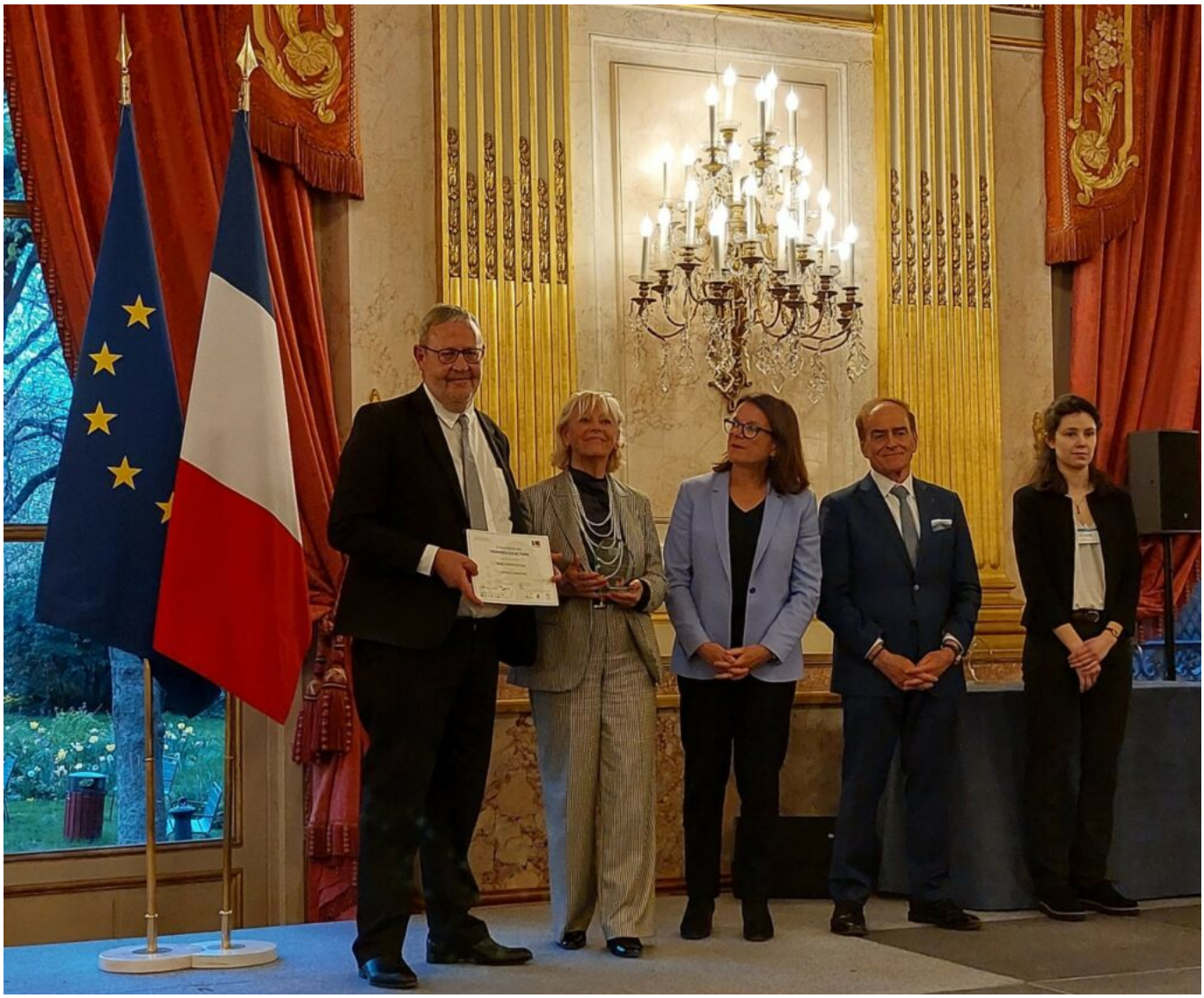
Une fois posées ces observations, on s’interroge sur ce qu’on peut faire : planter d’autres cépages, économes en eau, plus résistants à la maladie, au stress hydrique. On a vu que le Grenache, la Syrah et le Mourvèdre, cépages principaux de l’AOC Ventoux, étaient de plus en plus précoces, entre 7 et 14 jours, du coup, on avance la date des vendanges.

Une chose est sûre, peu ou prou, la planète va se réchauffer d’ici la fin du XXIe siècle. +4° de températures sont envisagés par le GIEC dans le pire des scénarios. On pourrait passer de 10 jours de canicule en 2020 à une soixantaine de jours en 2095. D’où la nécessité de choisir des cépages résistants et peut-être de planter des vignobles un peu plus en altitude, sur les contreforts du Ventoux, là où il fait plus frais ‘qu’au ras des pâquerettes’, en plaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Barbentane reçoit le prix national Eco maires pour son projet de reboisement de la Montagnette



Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, vient de remettre le prix Eco maires à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, pour le projet de la commune bucco-rhodanienne de renaturation et protection de la Montagnette dont le massif forestier a été touché par un important incendie en 2022.

La commune de Barbentane vient de recevoir le Prix Innovation du concours Trophées Eco Actions 2023 décerné par les Eco maires. La distinction a été remise hier soir, mardi 9 avril, à Jean-Christophe Daudet maire de Barbentane lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'Hôtel de Lassay à l'assemblée nationale à Paris. Créée en 1989 à l'initiative de maires et des élus investis dans le développement durable et la protection de l'environnement, l'association 'Les Eco maires' a pour objectif de mettre en avant l'exemplarité des initiatives locales dans ces domaines.



©DR

53% de la forêt barbentanaise partie en fumée

Succédant notamment à la Communauté urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban ou bien encore la commune du Raincy, la commune du Nord des Bouches-du-Rhône a donc été récompensée dans le cadre de la 33e édition de cet événement pour ses actions depuis 2 ans, suite au feu qui a ravagé l'espace naturel de la Montagnette en juillet 2022.

Lors de cet incendie, qui a mobilisé jusqu'à 1 100 sapeurs-pompiers ainsi que de très importants moyens aériens, ce sont 1 600 hectares (dont 683ha à Barbentane, soit 53% de la forêt de la commune), sur les 3 800ha que compte le plus grand des espaces naturels du bassin de vie d'Avignon, qui sont partis en fumés. De quoi rappeler les heures sombres des grands feux de 1962 et surtout de 1982 (1 930 ha

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

détruits) ayant déjà touché ce massif forestier s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Protéger la forêt

Depuis, la municipalité de Barbentane a multiplié les actions de renaturation de la Montagnette tout mettant en place en place un projet visant à la protection du massif face au feu ainsi qu'au développement de l'agriculture traditionnelle en acheminant des systèmes d'irrigation sur le plateau.

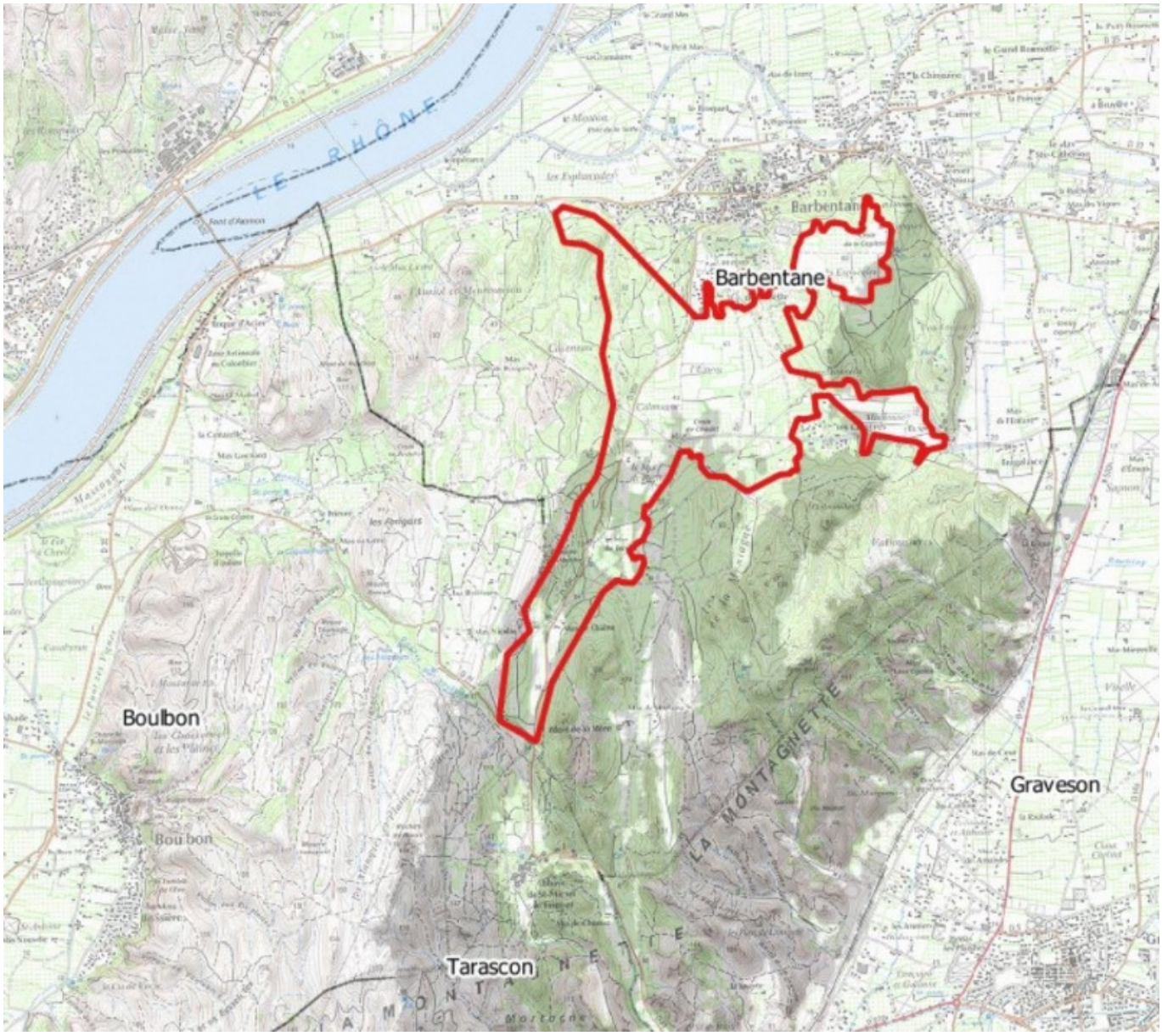
« Pour nous, il s'agit d'une formidable récompense car Eco maire a salué deux choses dans notre projet : à la fois le fond et la forme, se félicite à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. Sur le fond, il y a notre volonté d'irriguer la Montagnette et les plateaux pour reconquérir des espaces agricoles provençaux avec des oliveraies, des amandiers ou bien encore des pistachiers avec l'objectif que ces plantations servent de coupe-feu pour protéger le massif. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Le périmètre d'étude du projet de Barbentane s'étend sur 300ha. ©SCP

Un projet de 3M€ pour irriguer la Montagnette

« A ce jour, poursuit le maire, nous avons fait une étude avec la Société du canal de Provence afin d'établir la faisabilité d'irriguer la montagnette. C'est possible, car nous avons notamment la chance d'être la ville où la Durance se jette dans le Rhône. Cela nous permet de faire un forage sur la nappe phréatique au niveau des arènes pour ensuite monter l'eau jusqu'au plateau. »

Un projet estimé à 3M€ qu'il reste notamment à financer via la Région Sud, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ainsi que l'Europe éventuellement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Plantation de 7 000 feuillus à la fin de l'année

L'initiative de renaturation prévoit aussi de replanter des feuillus après une expérimentation réussie de 450 spécimens 'pionniers' en partenariat avec l'association aixoise ARPCV (Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire) qui a replanté 130 000 arbres avec un taux de réussite de 98% suite à l'incendie de la Sainte-Victoire. Principale bénéfice de ce type de plantation de feuillus : ce sont des arbres qui n'ont pas besoin d'eau.

« C'est le paradoxe de notre démarche, confie le maire de Barbentane. D'un côté nous mettons en place une action pour planter des arbres qui nécessitent de l'eau pour l'agriculture et de l'autre nous testons des plantations qui n'en ont pas besoin. »

> « Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
>
> *Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane*



Les premières plantations de feuillus lors de la première opération test menée en partenariat avec l'association aixoise ARPCV **(Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire). ©DR**

Dans ce cadre, la commune prévoit de planter 7 000 feuillus entre le 15 novembre et le 15 décembre prochains. « Nous lançons d'ailleurs un appel à l'ensemble de la population du bassin de vie d'Avignon pour ceux ou celles qui voudront venir planter des arbres dans la Montagnette, annonce Jean-Christophe Daudet. Tout le monde sera le bienvenu le week-end. En semaine, nous avons commencé à travailler avec des publics plus spécifiques : les missions locales, le RSA, l'intergénérationnel, peut-être l'hôpital d'Avignon et celui de Montfavet, avec les Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail)… Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

en quelque chose d'enthousiasmant. »
Le tout accompagné par un Atlas de la biodiversité, un travail pédagogique avec les enfants sur la nature et l'environnement, un parcours de santé, voir un théâtre de verdure.

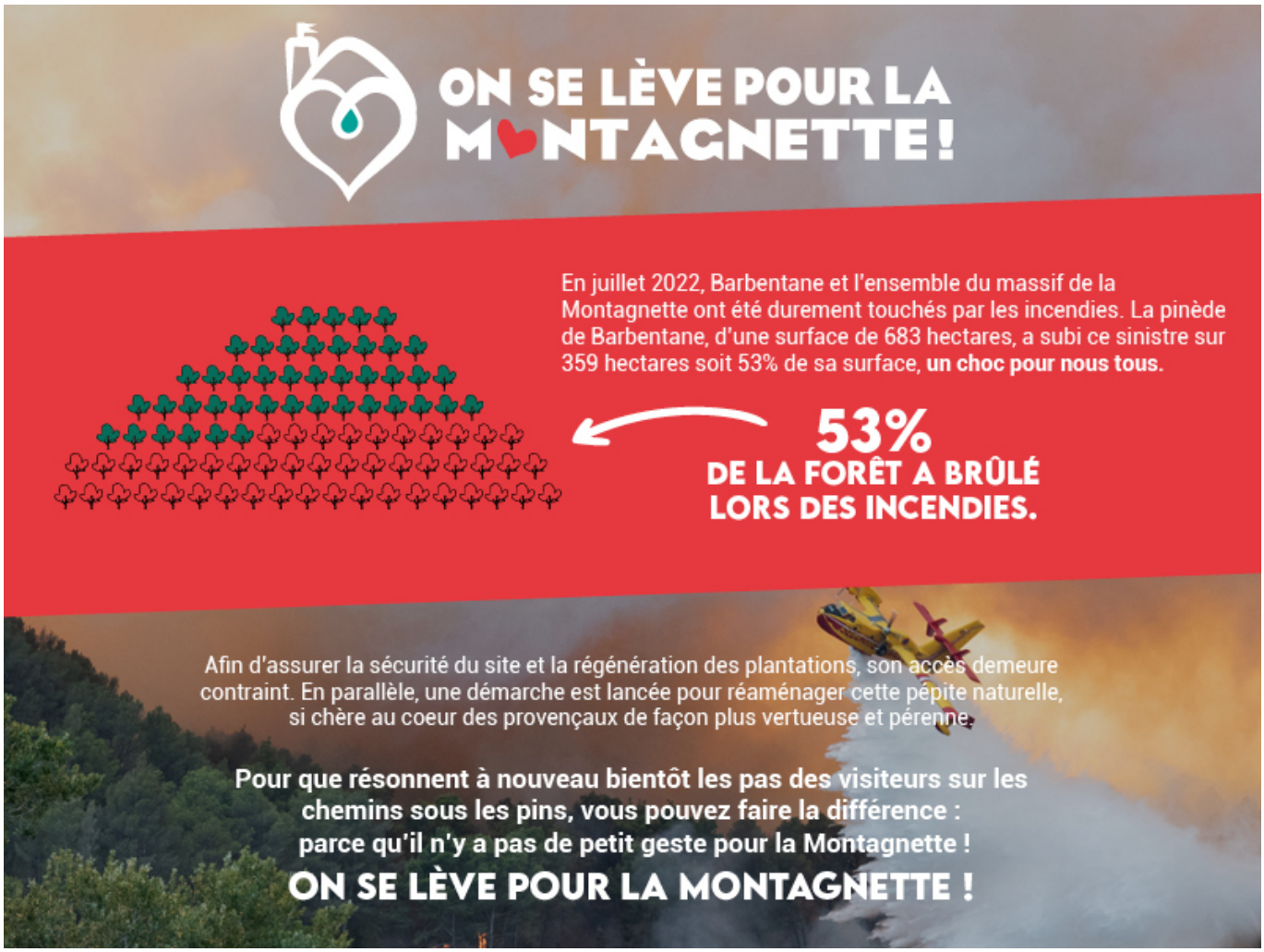
> « Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Une reconnaissance nationale qui devrait faciliter la recherche de financements
« ¨Être lauréat de ce prix, c'est aussi la reconnaissance de l'originalité de tout ce que l'on a mis en place sur la forme comme l'opération 'On se lève pour la Montagnette', une fête animée et parrainée par l'animateur franco-belge de télévision Olivier Minne ou bien encore le succès national de notre campagne d'appel aux dons qui nous a permis de récolter près de 99 000€ sur la plateforme de crowdfunding KissKissBankBank (ndlr : grâce à 246 particuliers et 14 entreprises). Il y a eu aussi notre partenariat avec le Festival d'Avignon et son directeur Tiago Rodrigues qui sont venus jouer une pièce dans la Montagnette. »

« Enfin, espère le maire de Barbentane, ce prix devrait nous faciliter les choses dans la recherche de partenaires institutionnels mais aussi de financements privés auprès d'entreprises et de fondations engagés dans des démarches de décarbonation. Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



L’Isle-sur-la-Sorgue nettoie le Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Ce samedi 13 avril, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, ainsi que d'autres communes vauclusiennes vont prendre part à l'action citoyenne 'Nettoyons le Sud'. Initiée en 2023 par la Région Sud, cette opération de ramassage de déchets vise à sensibiliser les habitants à ces derniers et à la préservation de la nature.

Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne au point de ramassage que vous souhaitez sur la carte interactive. Pour accéder à cette dernière, cliquez ici. En famille, entre amis ou seul, adultes et enfants sont attendus pour l'occasion. L'ensemble des équipements seront fournis sur place pour un ramassage optimal dans la bonne ambiance.

A L'Isle-sur-la-Sorgue, l'événement est encadré par les bénévoles de l'association pour le don de sang qui vous donnent rendez-vous à 10h30, route de la Roque-sur-Pernes, à proximité de la citerne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Chabas : le futur du transport



Créé et installé à Cavaillon depuis 1951, le groupe Chabas s'est spécialisé dans le transport de denrées périssables (produits frais et vinicoles). En 2022, l'entreprise a conçu, au sein d'un consortium réunissant le laboratoire d'engineering suisse GreenGT et les magasins Carrefour, un poids lourd réfrigéré de 44 tonnes fonctionnant à l'hydrogène. L'expérience acquise avec ce projet a permis à Chabas de créer aujourd'hui un centre de formation pour aider les entreprises à la conversion hydrogène. Une première en France.

Gérée maintenant depuis trois générations par la famille Mézard, l'entreprise Chabas n'est pas qu'un simple transporteur de marchandises à température dirigée (pour reprendre la terminologie consacrée). Sensible aux questions sociétales, elle a toujours eu pour soucis de mettre en œuvre des programmes novateurs et citoyens. Ce fut d'abord la certification ISO 9001 obtenue en 2001, ce fut ensuite l'obtention du label 'Objectif C02', un programme d'engagement volontaire pour l'environnement visant à la réduction de la consommation de carburant et d'émission de C02. Aujourd'hui, Chabas est engagée dans la démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises). Elle y associe ses 520 collaborateurs. « C'est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

aussi une demande de nos clients et de nos partenaires, comme les compagnies d'assurance ou les banques », précise Aurélien Coudray responsable HSE (Hygiène Sécurité Environnement) de l'entreprise.

> « L'hydrogène est aujourd'hui plus adapté que le tout électrique au transport de marchandises. »



Aurélien Coudray responsable HSE (Hygiène Sécurité Environnement) de l'entreprise cavaillonnaise.

L'hydrogène, c'est la V3 de la mobilité

Entre temps, l'entreprise Chabas s'est lancée dans un projet ambitieux, celui de la construction d'un poids lourd fonctionnant à l'hydrogène. Pour cela, un consortium baptisé CATHyOPé a été créé avec le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

laboratoire d'engineering suisse GreenGT et les magasins Carrefour. Cette collaboration a donné naissance à un camion réfrigéré avec remorque de 44 tonnes. Il avait pour mission d'assurer les livraisons des magasins de la marque avec zéro émission de CO2. Malheureusement, avec la guerre opposant l'Ukraine et la Russie, le projet n'a pu être étendu. L'embargo économique décidé par la France ne permettait pas d'aller plus loin. Le projet n'est pas pour autant abandonné, et cela, d'autant plus que le surenchérissement des coûts du pétrole rend l'hydrogène chaque jour un peu plus compétitif. Pour Aurélien Coudray, l'hydrogène est aujourd'hui plus adapté que le tout électrique au transport de marchandises. « On peut avoir plus de puissance pour moins de poids et les temps de recharge sont beaucoup moins importants » précise-t-il. Après le pétrole et l'électricité, « l'hydrogène, c'est la V3 de la mobilité », complète-t-il.

Cavaillon, Grande première : les transports Chabas font la démonstration d'un camion à l'hydrogène

Des formations aux métiers de l'hydrogène

Fort de l'expérience acquise par le consortium, Chabas et le laboratoire H24 Project (ex GreenGT) se sont associés à la CCI du Var pour proposer des formations permettant aux entreprises de préparer leur transition vers cette énergie présentée comme celle du futur. Précisons qu'H24 Project développe des véhicules hydrogène pour les compétitions automobiles d'endurance, type 24 heures du Mans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



© DR

Baptisé HYVAR (Acronyme de HYdrogène et VAR pour le département) cette formation propose aujourd'hui 7 modules différents destinés aux élus, dirigeants, ingénieurs, conducteurs, techniciens… Une façon pour Chabas de faire partager son expérience et de faire avancer la transition énergétique dans les métiers du transport. 30 entreprises ont déjà joué le jeu.

Didier Bailleux

Le groupe Chabas en chiffres
– 3 métiers dans le transport : les produits frais, le vin et la logistique
– 18 agences en France, dont le siège social est basé à Cavaillon
– Une implantation en Italie et une en Espagne
– 520 collaborateurs dont 250 chauffeurs
– 600 cartes grises
– Un chiffre d'affaires de 140 M€ en 2023

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

La Cave de Bonnieux se lance dans les bouteilles de vins consignées



La Cave de Bonnieux, plus ancienne cave coopérative de Vaucluse qui a vu le jour en 1920, va se renouveler en proposant une nouvelle version de sa gamme phare 'Les Safres' dans des bouteilles consignées dès le vendredi 19 avril.

Ces bouteilles consignées au design renouvelé, optant pour une sérigraphie et une nouvelle forme élégantes, ont surtout un objectif écologique puisqu'elles seront réemployables plus d'une dizaine de fois. Conçues pour réduire l'empreinte écologique, elles offriront à la clientèle de la Cave une option plus respectueuse de l'environnement. « Une bouteille en verre représente à elle seule une grande part de l'impact carbone global de la Cave, rappelle Laurent Bouet, directeur de la Cave depuis 1999. En une vie, une seule bouteille en verre génère 345 g de CO2. Nous devons changer les mentalités concernant le verre et cela passe par la réutilisation. »

En échange de la restitution des bouteilles, les clients recevront un bon d'achat d'une valeur de trente centimes par bouteille. Elles seront ensuite lavées avant d'être de nouveau remplies et réutilisées. « En

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

plus de faire une action écologique, ce sont des économies certaines sur les coûts des matières sèches », ajoute Laurent Bouet.

D'autres gammes de vin pourraient, elles aussi, avoir leurs bouteilles consignées à l'avenir. Avec cette nouveauté, la Cave de Bonnieux affirme une nouvelle fois sa position concernant les enjeux environnementaux actuels. La cave coopérative avait notamment installé 3000 m² de toitures photovoltaïques en 2011, qui avaient permis, dès la première année, une production en électricité supérieure à 570 000 kwh, soit plus de deux fois la consommation annuelle de la Cave.

Première dégustation de la nouvelle version de la gamme 'Les Safres' le vendredi 19 avril à 19h. 4290 Route de la Gare. Bonnieux.

